



Protocoles
Actifs de
Sécurité
dans les Sports de nature
enseignés à l'école

Activité ESCALADE

Introduction

La parution de la circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017 portant sur l' « Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré » incite chaque académie à construire des protocoles de sécurité pour la pratique des APPN. Sa conception doit aider les enseignants à mettre en œuvre les conditions sécuritaires spécifiques à chaque APPN. La sécurité se définissant « comme l'absence de risque inacceptable pouvant objectivement mettre en cause l'intégrité physique des élèves », il est important que les gestes professionnels dans le cadre des APPN soient en mesure de confronter les élèves à un risque subjectif, source d'apprentissages spécifiques, sans pour autant le mettre face à un risque objectif.

L'accidentologie dans notre académie, dans ces APPN, est heureusement peu importante. Pour autant, elle peut survenir en escalade car la chute est un des risques possibles et même à faible hauteur, elle peut avoir des conséquences graves sur le plan de l'intégrité physique.

Par ailleurs, les matériels évoluent rapidement, tout comme les attentes de la société, des familles vis-à-vis de l'école dans la gestion quotidienne de la sécurité des élèves.

Par sa formation, par la connaissance des activités physiques et sportives qu'il utilise, dans la mise en œuvre des programmes disciplinaires, l'enseignant d'EPS sait que la sécurité des élèves est une préoccupation de tous les instants dans son acte d'enseignement, tout autant qu'un enjeu d'apprentissage. C'est pourquoi, il a semblé important au niveau de l'inspection pédagogique de poursuivre le travail d'accompagnement des équipes EPS en proposant un renforcement de leur expertise dans deux APPN : l'escalade et la course d'orientation, activités les plus utilisées comme support d'enseignement dans nos établissements du second degré.

Ainsi, à partir d'une réflexion portée par un groupe de travail d'enseignants d'EPS de notre académie, des protocoles actifs de sécurité ayant pour objectifs de porter à la connaissance de tous les enseignants d'EPS les recommandations pédagogiques incontournables à la préservation de la sécurité dans ces deux APSA ont été élaborés. Ils vous sont aujourd'hui diffusés. Ils s'accompagneront nécessairement, à la rentrée prochaine, d'une formation personnelle professionnelle permettant de renforcer ou de faire évoluer les bonnes pratiques. Des actions de formation à inscription individuelle seront ainsi proposées au sein du PAF. La recherche de solutions aux problématiques locales sera également présente lors de ces moments formatifs, en tentant d'éclairer aux choix à réaliser dans le matériel à utiliser, les zones d'évolution à privilégier, aux possibilités de mettre en place du co-enseignement, de limiter la taille des groupes ou bien encore aux diverses adaptations pédagogiques

possibles. Retenons toutefois que, si les conditions sécuritaires ne semblent pas optimales, du fait notamment de conditions « matérielles » inadéquates, il sera peut être nécessaire de savoir renoncer. C'est une compétence à part entière qu'il faut savoir mettre en œuvre, une fois toutes les démarches entreprises.

En conclusion, nous sommes conscients qu'un tel document ne sera véritablement opérationnel qu'une fois les actions de formation mises en œuvre, afin d'appréhender pleinement les évolutions à apporter dans les pratiques individuelles et collectives d'enseignement en EPS au sein de chaque établissement. Mais, déjà, nous tenons sincèrement à remercier les enseignants d'EPS ayant participé à ce travail, mais également les Académies de Rennes et de Grenoble qui nous ont autorisés à prendre appui sur leurs productions concernant l'activité escalade. Sans eux, cette étape de réflexion et d'enrichissement de nos pratiques ne pouvait exister.



David GAY-PEILLER
IA IPR EPS



Marie-Noëlle HUMBERT
IA IPR EPS

Table des matières

Introduction	2
Préambule	4
Avant la pratique	5
Tous Sites	5
En SAE : Structure Artificielle d'Escalade	6
En SNE : Site Naturel d'Escalade	6
Passation des consignes	7
Matériel	7
Pendant la pratique	8
Équipement de l'enseignant	8
Équipement des élèves	8
Consignes de sécurité	9
<i>Préambule</i>	9
<i>Consignes</i>	9
<i>Si un élève est en difficulté</i>	10
<i>Rappel préalable</i>	10
Escalade en moulinette	12
Escalade en tête	14
Escalade en mouli-tête	16
En bloc	16
Manœuvre de maillon	17
Descente en rappel	18

Préambule

Education au risque et chaîne de contrôle

L'éducation au risque suppose que les élèves puissent être confrontés à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité impératives contrôlées de façon permanente par l'enseignant. Pour ce dernier, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur les élèves, exigés par les contraintes des lieux de pratique de l'escalade et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaîne de contrôle. Elle ne doit jamais lui échapper. Toute rupture dans cette chaîne de contrôle engage totalement sa responsabilité professionnelle.

En conséquence, placer un élève au sommet de cette chaîne de contrôle sous prétexte d'autonomie est ABSOLUMENT irrecevable dans l'activité ESCALADE, qui est tout sauf neutre, sur les plans émotionnel, personnel et sécuritaire. Ce qui ne sous-entend pas qu'il ne peut y avoir apprentissage dans ce sens...

Dans cette perspective, responsabiliser des élèves impose une construction progressive de l'autonomie ; celle-ci étant strictement « surveillée » dans le cadre scolaire. Ce qui revient à dire, qu'en aucun cas, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle nécessaire à la pratique en sécurité.

NB : toutes les recommandations mises entre « guillemets » sont issues de la circulaire du n°2017-075 du 19/04/2017 intitulé « exigences de la sécurité dans les APPN dans le second degré.

Avant la pratique

Tous Sites	
RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un contrôle visuel du site ou de la structure systématiquement avant chaque début de leçon. - Vérification du matériel : les équipements de protection individuelle (EPI) sont contrôlés selon la norme décret n° 2004 -249 du 19 mars 2004 et la norme NFS72701 visuellement et tactilement (corde, dégaines, baudrier, système d'assurage) au travers de contrôles de routines périodiques. Un contrôle complet une fois par an est obligatoire. Un registre de gestion des EPI est tenu à jour. - En SAE/SNE, utiliser si possible des cordes de couleurs différentes pour mieux identifier les voies ou utiliser un code couleur permettant de différencier les différentes voies et cordes en place. -Vérifier que toutes les cordes les plus courtes permettent d'aller dans les voies les plus longues. -Préparer des topos de sorte que les voies autorisées pour pratiquer soient identifiées. 	<p>Contrôle visuel : tapis collés entre eux avec scratches, collés au mur. En moulinette, la corde doit passer dans le relais selon les recommandations du fabricant du relais.</p> <p>Pour éviter que l'assureur ne place son système d'assurage sur une autre corde que celle de son grimpeur (erreur en partie évitable par l'alternance des couleurs de corde) tirer sur la corde et la tendre pour vérifier le lien grimpeur-assureur avant d'y positionner son système d'assurage.</p> <p>Sur SAE, toutes les cordes doivent être de la même longueur.</p> <p>Pour la moulinette, la corde doit aussi être de la même longueur que les autres.</p> <p>L'enseignant.e doit être en capacité d'intervenir sur tous les secteurs.</p>

-Reconnaître avec les élèves les voies potentiellement grimpables (S.A.E. et S.N.E.) et les limites de zone de travail, situer les dangers éventuels, les zones interdites et ce dès le début de la séance ou du cycle avec le topo-guide d'escalade (en S.N.E.) ou une fiche topo (en S.A.E).

-Le site doit être sécurisé et les différentes zones de travail délimitées (échauffement, travail, observation, repos)

En SAE : Structure Artificielle d'Escalade

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<p>-« Les supports doivent être contrôlés visuellement (mur, ancrage, relais, tapis). Il s'agit de s'assurer du contrôle périodique de la SAE par un organisme agréé (respect des Normes Européennes EN 12572-1 – EN 12572-2 – EN 12573-3) ; »</p> <p>-Vérification du matériel (gestion des Equipements de Protection Individuelle : cordes, baudriers, système d'assurage, dégaines...) : cahier à jour. Se référer aux recommandations des fabricants.</p> <p>- L'enseignant doit respecter le règlement intérieur de la SAE quand il existe. (Vigilance sur les effectifs autorisés sur la SAE ou dans la salle) et consulter les comptes-rendus des réunions de gestion de l'équipement.</p> <p>- En cas de défaut repéré, alerter le gestionnaire de la structure (par mail et avec copie au chef d'établissement).</p>	<p>- En bas de la SAE indiquer la cotation de chaque voie pour éviter aux élèves de s'engager dans des voies trop difficiles.</p> <p>- Afficher en bas de SAE les conditions d'utilisation du secteur (ex : moulinette interdite dans les dévers importants si la corde ne passe pas dans les dégaines...).</p>

En SNE : Site Naturel d'Escalade

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<p>Avant le départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consulter la météo (bulletin d'alerte de météo France - niveau de vigilance). - Informer le chef d'établissement de l'EPLÉ du lieu de pratique ; - Proposer une sortie sur un site listé à l'échelle académique. - Port du casque obligatoire. - Passage de la corde interdite dans les queues de cochon (relais obsolète). - Se tenir au courant des caractéristiques du site (secteurs interdits, état de la falaise...) auprès des comités territoriaux FFME, des mairies ou des syndicats d'initiatives... 	<p>- S'assurer, auprès du gestionnaire du site naturel, qu'une purge de printemps a été faite avant la toute première leçon.</p>

Passation des consignes

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

Emplacement fixe et si possible centralisé : Donner les consignes de sécurité de façon frontale, magistrale et descendante : tous les élèves entendent les mêmes consignes de l'enseignant dans un vocabulaire stabilisé (toujours utiliser les mêmes mots pour dénommer le matériel et les opérations à accomplir).

/

Matériel

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

Mousquetons de sécurité :

- Il faut systématiquement vérifier la fermeture du mousqueton (vis ou automatique).

Système frein :

- Privilégier les systèmes d'assistance à l'assurage (type « Jul 2 », « Click-up »...).

- A défaut, de types Tubes (appelés parfois « paniers »).

- Proscription des 8.

- Se référer aux notices du matériel pour l'utiliser de manière adéquate.

- Avoir testé personnellement le matériel avant de le mettre en route avec les élèves.

Baudriers :

- Pontets simples privilégiés.

- Similarité de tous les baudriers.

- Vérification systématique du baudrier par l'enseignant, avant chaque cours, pour chaque élève.

Cordes :

Privilégier les mousquetons automatiques à 3 sécurités. A défaut, utiliser des mousquetons à vis ayant une marque rouge sur le pas de vis.

Utiliser des mousquetons directionnels pour permettre de faire travailler le mousqueton sur le système frein dans son grand axe.

Les 8 sont à déconseiller très fortement et à mettre au rebut lors du renouvellement du matériel d'assurage.

Attention aux cordes de diamètre inférieur à 10mm ou aux cordes neuves qui ont tendance à glisser plus rapidement.

Avoir un système d'assurage identique pour tous.

Casques: Vérifier la taille, souvent de tailles réglables.

<ul style="list-style-type: none"> - De diamètre 10-10.5mm à privilégier - Cohérence entre le diamètre des cordes et le système d'assurage (cf. notice du fabricant) 	
--	--

Pendant la pratique

Équipement de l'enseignant	
RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<p>Il doit être équipé pour pouvoir intervenir rapidement à l'aide d'une corde : a minima, « le professeur doit porter un baudrier, équipé d'une longe, d'une ou deux dégaines, et d'un système frein afin de pouvoir intervenir rapidement en tout point du mur ou pour porter assistance à un élève. Il doit maîtriser les gestes élémentaires d'assistance à un élève en difficulté en hauteur ».</p>	<p>Il est conseillé que les équipements de l'enseignant fassent partie du stock EPI de l'établissement. Cet équipement permet à l'enseignant d'intervenir en cas d'urgence, de dysfonctionnement de l'assureur.</p> <p>Possibilité d'avoir une dégaine de type « Ohm d'Edelrid » pour se faire assurer par une personne plus légère.</p>
Équipement des élèves	
RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires

<p>- Vérifier la tenue des élèves qui devra être adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la pratique en milieu naturel (système multicouches) ; - à la météo (hypothermie, insolation, déshydratation...) ; - re-vérification systématique du baudrier par l'enseignant après tout changement de tenue ou passage aux toilettes ; - bagues absolument interdites ; - cheveux attachés ; <p>- Tous les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) portés par l'élève doivent avoir été contrôlés par le gestionnaire EPI de l'établissement.</p> <p>- Veiller à ce que les élèves identifient leurs EPI : harmonisation du langage prof/élèves.</p>	<p>Les équipements personnels sont vivement déconseillés car ils posent un problème de contrôle. Dans le cas où l'enseignant autorise ces équipements il (elle) doit vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facture de l'Equipement de protection Individuelle (E.P.I.) ; - fiche EPI ; - attestation de stockage conforme à la notice ; - notice de l'EPI.
---	--

Consignes de sécurité

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

<p>Préambule: Le professeur doit adapter le nombre d'élèves simultanément actifs sur le SNE ou la SAE à la configuration de celui ou celle-ci, à ses possibilités de contrôle visuel et aux caractéristiques motrices et comportementales des élèves.</p> <p>La volonté de permettre à tous les élèves un temps de pratique optimal ne doit pas mettre en péril les conditions de sécurité.</p> <p>Consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les points d'ancrage (plaquettes, broches, relais) ne sont pas des prises ; ne jamais mettre les doigts dans les anneaux des points d'ancrage. - Ne pas stationner sous quelqu'un qui grimpe. - L'assureur ne doit jamais assurer en position assise ou couchée. - « La cordée doit toujours être équilibrée : il faut une vigilance quant au différentiel de poids. Quand un différentiel de poids supérieur à dix kilogrammes subsiste, il convient de le neutraliser par une vrille de corde en moulinette (une vrille pour 10 kilogrammes d'écart). » Pour l'escalade en tête, ce différentiel de poids ne peut être compensé et il interdit donc la pratique en tête de cordée de l'élève le plus lourd. - Enfiler correctement un baudrier veut dire : Ajuster la ceinture pour la serrer au-dessus des crêtes iliaques et au-dessus de tous les vêtements pour ajuster les cuisses dans un deuxième temps. Les sangles ne doivent pas être vrillées. <p><i>Attention : ne pas serrer les cuisses avant la ceinture car cela peut rendre impossible d'ajuster la ceinture en maintenant la ceinture du baudrier trop bas, sous les hanches.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un encordement conforme veut dire : 	<p>Pour limiter la charge attentionnelle de l'enseignant en cas de gros groupes, privilégier la présence d'un deuxième enseignant et/ou un fonctionnement des cordées sous forme de triades.</p> <p>L'enseignant a le droit de renoncer quand les conditions de sécurité ne sont pas réunies.</p> <p>L'assureur doit porter des chaussons ou chaussures.</p> <p>Pour compenser un déséquilibre de poids au sein de la cordée, et même si cela peut représenter un certain cout financier, il existe des systèmes (ex« Ohm » d'Edelrid) efficaces qui se substituent à la mise en place de cette vrille.</p> <p>Pour faciliter la validation des compétences liées à la sécurité, il est possible de mettre en place des <u>brevets de sécurité ou permis de grimper ou passeports</u> : Leur usage est vivement recommandé car ils assurent 3 fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fonction administrative : dans le cadre de l'obligation de moyens et de résultats, ces documents permettent d'attester de compétences et de connaissances dans une progression adaptée, reconnue, et validée. - une fonction pédagogique en direction des enseignants : ils permettent de stabiliser les contenus d'enseignement autour de la sécurité. - une fonction pédagogique en direction des élèves : ils balisent l'itinéraire de formation des élèves. <p><u>Rituel de début de leçon :</u></p>
--	--

<p>Réaliser un nœud compacté, c'est à dire un « huit double » le plus près possible du baudrier, sur le ou les pont(s) d'encordement. Le brin de corde "libre" doit permettre de confectionner un nœud de sécurité (d'arrêt) de type nœud de pêcheur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La co-vérification entre élèves représente une première étape dans la chaîne de contrôle. - Demander aux élèves de lever la main pour obtenir le contrôle de l'enseignant avant chaque ascension. Il vérifie que le système frein est installé sur le pontet de rappel (pour baudrier à double pont d'encordement) ou sur le pontet unique et que le nœud (+nœud d'arrêt) est conforme (vérification visuelle et tactile). - Vérifier que la corde passe en conformité dans le système frein avec mousqueton bien fermé (même avec un mousqueton automatique). - Vérifier le sens de la corde dans le système d'assurage quand cela l'exige. - L'ordre de démarrer n'intervient que lorsque le système d'assurage est en place, que la chaîne d'assurage est complète, que la corde est tendue et l'assureur placé dans son couloir d'assurage. Ce couloir d'assurage se distingue du couloir d'escalade : il lui est adjacent. <p>Si un élève est en difficulté: Les assureurs prennent l'habitude d'appeler l'enseignant en cas de blocage d'un élève grimpeur : Ne jamais crier.</p> <p>Rappel préalable: Pour grimper, la corde doit au minimum passer dans les 2 points reliés du relais (sauf relais spécifiques, type « Topper Station » d'Edelrid...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner les baudriers aux élèves SANS les systèmes frein en début de leçon et ce quel que soit le niveau de compétence attendue (du niveau 1 au niveau 5) : éviter que les cordées rapides ne démarrent sans contrôle pendant que l'enseignant aide les cordées retardataires à la confection des nœuds d'encordement. - En début de séance, l'enseignant conserve avec lui les systèmes frein (sur son propre baudrier ou sur une sangle en bandoulière). - Si les baudriers sont ajustés et les encordements conformes, l'enseignant donne la clef de démarrage : le système frein. - Il vérifie que les élèves savent installer la corde dans le système frein : <ul style="list-style-type: none"> ~ Le petit coude du mousqueton sur le pontet de rappel, câble du système frein dans le grand coude. ~ Avant de mettre la corde dans le système frein, avaler le mou pour mettre la corde en tension (le grimpeur sent cette tension). ~ Ensuite l'assureur plie la corde d'assurage sur elle-même en la maintenant brin côté grimpeur en haut et brin d'assurage en bas (configuration de la corde dans le système frein). <p>L'assureur doit exploiter un couloir d'assurage adjacent. Il doit se reculer (maximum 1 mètre) en tenant compte de deux conséquences : ne pas être projeté vers l'avant en cas de chute mais aussi ne pas brûler le dos et l'épaule du grimpeur avec la corde d'assurage de la moulinette quand ce dernier approche du sommet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention : les élèves ont tendance à sortir de leur couloir d'assurage en se reculant parfois à outrance et de façon dangereuse si aucun repère au sol ne leur est donné. Ce comportement inadapté résulte d'au moins 2 causes.
--	--

Cause 1 : regarder vers le haut le grimpeur exige une souplesse cervicale que refusent de solliciter les assureurs. Il devient plus commode de reculer pour diminuer l'angle de vision pour moins « tirer » sur la nuque.

Cause 2 : quand les grimpeurs vont plus vite que les assureurs, ces derniers essaient de compenser leur retard en se reculant.

- Dans les deux cas, une chute du grimpeur peut devenir très dangereuse. L'assureur est brutalement emporté vers l'avant. Il risque alors de percuter la paroi ce qui peut engendrer un relâchement des mains au niveau de la corde et donc une chute au sol du grimpeur.

Au sein de la cordée, du trio au duo :

- le trio : un grimpeur, un assureur, un contre assureur (corde dans le dos du contre assureur).

- En cas d'usage, apprendre à les utiliser en début de cycle pour progressivement s'en défaire plutôt que de les systématiser sur tous les niveaux de compétences attendues.

Escalade en moulinette

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

« La modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, **dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres environ. Ce dispositif ou tout autre dispositif** mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant ; ».

En cas d'utilisation de systèmes d'assistance à l'assurage, vérifier au sol le bon fonctionnement de celui-ci.

Pour l'assureur:

- Assurer systématiquement corde tendue jusqu'au premier point d'ancrage pour éviter les retours au sol.
- Faire arrêter le grimpeur s'il progresse trop vite et que le mou devient difficile à reprendre.
- La descente du grimpeur se fait de façon lente et contrôlée (ne jamais laisser glisser la corde entre les mains).

Pour le grimpeur:

- Ne pas mettre les doigts dans les points d'ancrage.
- S'assurer que la corde soit "avalée" avant de continuer sa progression.
- Position de descente: assis dans son baudrier, pieds qui repoussent le grimpeur du mur.

C'est une autre personne que l'assureur (le contre-assureur par exemple) qui doit réaliser le nœud de "queue de vache" et le défaire.
La présence d'un contre assureur tenant simplement la corde derrière l'assureur ne peut compenser la réalisation d'un nœud de queue de vache.

Etape 1 : escalade en moulinette corde tendue

Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la corde tendue offre un 5^{ème} appui.

Etape 2 : escalade en moulinette corde molle

Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la corde libère sa tension

Etape 3 : escalade en moulinette corde molle

Définition : escalade en atelier poulie dans laquelle la recherche de performance peut conduire à la chute donc à l'assurage ad hoc.

Au sommet de la voie, le grimpeur signale son arrivée à son assureur : voie « topée » ou « bloque » ou « sec ».

En moulinette, lorsque des dégaines restent en place du côté de la corde de l'assureur, l'enseignant doit être vigilant sur un éventuel passage de l'élève par dessous la première dégaine (ou du système "ohm").

Le grimpeur doit de manière privilégiée s'encorder du côté des dégaines et les retirer progressivement.

Remarques pour la technique d'assurage : L'initiation à l'assurage se fait sur 5 temps qui permettent aux mains de se coordonner et de se dissocier.

	<p>C'est un apprentissage analytique. L'indicateur de maîtrise est simple : le système frein regarde toujours vers le ciel (il ne tombe pas même sur une corde en moulinette non tendue, car les 2 mains travaillent de concert dans le contrôle). Faire des tests de chute sous la ligne de sécurité pour retrouver des automatismes d'assurage, de blocage de corde et de redescente.</p>
--	---

<h2>Escalade en tête</h2>	
RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - « Le professeur vérifiera préalablement les capacités de l'assureur à être vigilant, à manipuler le frein avec compétence, à être mobile sur ses appuis pour ne pas gêner le grimpeur et régler la tension de la corde rapidement, à communiquer avec efficacité, à observer l'activité du grimpeur pour anticiper ses actions et déceler chez lui des signes de fatigue, des erreurs techniques et de placement ». - Réaliser un nœud <u>en bout de corde</u> (préconisé par la FFME), type « queue de vache » (ce nœud doit être systématique pour prévenir tout retour au sol en cas de corde trop courte ici ou ailleurs, aujourd'hui ou demain). - Le repère fondamental et incontournable pour passer de la grimpe en moulinette à la grimpe en tête est le suivant : l'élève assureur ne doit plus avoir un geste séquentiel en cinq temps (type moulinette) mais un geste continu, fluide et glissé (type tête) qui lui permet de donner ou avaler la corde avec efficacité et rapidité pour assurer un premier de cordée appelé « leader ». <p>Pour l'assureur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corde prête sans nœud pour un déroulement fluide. - Si les premiers mousquetonnages ne s'avèrent pas délicats, il n'est pas obligatoire de prémousquetonner les deux premières dégaines. Dans ce cas de figure le protocole est le suivant : 	<p>L'information visuelle n'est plus la seule déterminante, elle est complétée par l'information tactile pour déclencher le mouvement.</p> <p>Etape 1 : Grimper en tête corde tendue. Définition : escalade consistant pour le premier de cordée à exploiter les dégaines et la corde pour fractionner son effort plus proche de l'escalade artificielle que libre</p> <p>Etape 2: Grimper en tête corde molle en niveau sous maximal. Niveau de voie inférieur pour aborder ce mode de progression. Définition : escalade consistant pour le premier de cordée à respecter les règles de l'escalade libre, c'est à dire sans points d'aide ni points de repos.</p> <p>Etape 3 : Grimper en tête corde molle avec chute et assurage dynamique. Définition : escalade consistant à s'engager dans des itinéraires d'escalade dont le niveau de performance peut dépasser les ressources du grimpeur et l'amener jusqu'à la chute à amortir pour l'assureur.</p> <p>Etape 4 : Grimper en tête dans des voies engagées. Définition : escalade consistant pour le leader à s'engager dans des voies dont l'espacement des points peut imposer de grandes amplitudes de chute lorsqu'elles surviennent. <u>Cette dernière étape est à proscrire du champ de l'EPS.</u></p> <p>Pour l'assureur : Parade du leader jusqu'au premier point, corde placée dans chaque main et installée dans le système frein.</p>

<p>Passer de la parade à l'assurage, quand la 1ère dégainne est mousquetonnée, sans rupture de chaîne d'assurage. Récupérer le mou résiduel éventuel. Se placer dans son couloir d'assurage latéralement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à la 3ème dégainne, l'assurage ne doit pas être dynamique sous peine de retour au sol. - Au-delà de la 4ème dégainne, assurer de façon dynamique le leader en cas de chute. <p>Former le grimpeur et l'assureur à identifier les situations présentant un danger et aux attitudes à adopter en conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur une SAE, si une dégainne est mousquetonnée dans le mauvais sens, le grimpeur continue tout de même sa progression et va clipper la suivante dans le bon sens. Cependant, dans le cadre de la pratique en SNE (falaise), le grimpeur arrête sa progression et est descendu en moulinette sur l'ensemble des dégainnes. En revanche, dans tous les cas, prévenir du risque de TRICOT ou YOYO et apprendre à l'élève à en sortir sans se mettre en danger (démousquetonner la dégainne dessous et re-mousquetonner la corde qui descend vers l'assureur). - Si la corde n'est pas passée dans le relais (chute ou arrêt prématuré de la voie) descendre la corde au sol. <u>Risque majeur si un grimpeur monte en moulinette avec une corde qui n'est pas placée dans un relais.</u> <p>-« L'usage de départs de voies avec deux dégainnes pré-mousquetonnées doit permettre d'éviter les retours au sol du grimpeur quand les premiers mousquetonnages s'avèrent délicats ».</p> <p>- Ne pas retirer les dégainnes à la descente, en cas de chute en tête, si la corde n'a pas été auparavant passée dans le relais.</p>	<p>Ne donner que le mou nécessaire au clippage et récupérer le mou résiduel immédiatement après le clippage.</p> <p>Pour le grimpeur :</p> <p>Pour les deux premières dégainnes, mousquetonner quand la dégainne est située entre les yeux et le bassin.</p> <p>Position de moindre effort (PME) :</p> <p>C'est une position équilibrée qui permet, entre autres, au grimpeur de mousquetonner sans être en tension excessive.</p> <p>Pose des dégainnes et passage de corde dans une voie :</p> <p>Respecter les 3 sens de pose : doigt coudé vers le bas pour le passage de la corde / ouverture du doigt à l'opposé du sens de progression (en SNE) / en partant du baudrier, la corde entre dans la dégainne et descend (sort) vers l'assureur.</p> <p>Cas de chutes en bas de voies :</p> <p>La concentration de l'intensité des voies courtes en SAE expose les leaders à des chutes potentiellement précoces : par une préparation en moulinette de la voie, il est possible ensuite pour le leader de partir en tête avec les 2 premiers points pré-clippés.</p> <p>ATTENTION : l'un des risques majeurs pour le grimpeur est de ne pas contrôler la position de la corde derrière la jambe. En cas de chute, cette corde mal placée peut conduire à retourner le grimpeur quand la corde rentre en tension.</p>
---	---

Escalade en mouli-tête

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

Se référer aux recommandations en moulinette, en tête et ajouter :

- Privilégier l'utilisation de deux couleurs de corde différentes. Une pour la moulinette et une autre pour la « tête ».
- **La corde en tête ne doit pas passer dans le relais qui contient déjà la corde en moulinette.**
- A la fin de la prestation, (arrivée du grimpeur au sol) descendre la corde de grimpe en tête au sol (elle ne passe pas dans le relais).
- C'est l'assureur de la corde en moulinette qui gère la descente.
- Ne pas retirer le système d'assurage de la corde en tête avant l'arrivée du grimpeur au sol.
- Le grimpeur pendant la descente ne retire pas la corde des dégaines.

Possibilité de conserver une couleur de corde spécifique à la mouli-tête pour tout le mur (corde rouge par exemple).

En bloc

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES

Informations complémentaires

- « Des techniques de parade, de réception et de désescalade sont à apprendre » ;
- « toutes les réceptions douteuses doivent être systématiquement éliminées » ;
- La hauteur des blocs doit dépendre des normes en vigueur sur la structure (SAE : arrivée des blocs sous le 1^{er} point d'ancrage) mais également des caractéristiques des élèves (taille, poids, niveau de compétence...).
- « Les espaces réservés à chaque bloc doivent être séparés de sorte que les collisions d'élèves dans des chutes simultanées soient impossibles ».
- « Les zones de réception sous chaque bloc doivent être matérialisées au sol et différenciées du ou des espaces de cheminement ou d'attente réservée au repos et/ou à l'observation ».

<p>- « L'usage de l'espace de bloc en bas de voies interdit toute forme d'évolution au-dessus de lui, avec corde ».</p> <p>- L'ouverture des blocs devra limiter les chutes avec des composantes en rotation dangereuses et difficilement parables.</p>	
---	--

Manœuvre de maillon

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES	Informations complémentaires
<p>Manœuvre sur longe manufacturée avec mousqueton à bague automatique :</p> <p>A proscrire absolument : les longes sur sangles cousues. Sur polyamide, les forces de choc sont élevées ; sur dyneema, les ruptures apparaissent dès les facteurs de chute proche de 1.</p> <p>Respecter la méthode « 1-2-1 » : Je passe d'un système d'assurage vérifié (1) à un autre en testant le nouveau en conservant momentanément (2) les deux systèmes. Il est alors possible de passer au nouveau système sans problème (1).</p>	<p>Cette manœuvre a pour fonction d'installer la corde en moulinette pour permettre au leader de redescendre sans rupture de chaîne d'assurage et récupérer ses dégaines si elles sont amovibles (SNE et parfois SAE quand les dégaines ne sont pas posées à demeure).</p> <p>ATTENTION : les longes étant des EPI, nous recommandons d'équiper les baudriers avec des longes manufacturées plutôt que des longes auto-fabriquées avec corde et tressage d'un pêcheur double sur le mousqueton même si la norme ne l'impose pas. Les modèles récents actuellement sur le marché sont réglables. (Si longes auto-fabriquées : interdiction de les construire avec des morceaux de cordes au rebut)</p> <p>Descriptif de la manœuvre : (cf vidéo sur le site FFME)</p> <p>Arrivé au relais, il se vache avec sa longe sur une des plaquettes du relais. Il signale qu'il va s'asseoir dans son baudrier en disant à son assureur « vaché ».</p> <p>ATTENTION : l'assureur doit conserver le contrôle de la corde. Il peut éventuellement faire un fusible sous son système frein pendant la manœuvre.</p> <p>Le grimpeur prend alors une brassée de corde d'environ 2 mètres, la passe en double dans le maillon, effectue un nœud de huit double mousquetonné sur l'anneau (qui relie les 2 pontets) ou sur le pontet simple (sur baudrier à pontet simple). Il défait son nœud</p>

	<p>d'encordement de départ, passe le brin libre dans le maillon et se réencorde sur son/ses pontets d'encordement. Il demande à être pris sec, vérifie en s'asseyant sur corde tendue, prévient qu'il enlève sa longe, puis enlève sa longe pour être descendu en moulinette.</p>
<h2 style="color: #4F81BD;">Descente en rappel</h2>	
<p>RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES</p>	<p>Informations complémentaires</p>
<p>La longueur de la cordelette tressée à 5 tours minimum sur la corde de rappel ne doit pas permettre de passer au travers du système frein au cas où cet auto-bloquant devait être en perte de contrôle, mais surtout : équilibrage de la corde et nœud en bout, et si plusieurs rappels contigus couleurs différentes obligatoires par rappel.</p>	<p>- cordelette pour l'auto-bloquant de diamètre 6 MM (de 5 à 7MM).</p>

Annexe :

Ce protocole, proposé par les académies de Rennes et de Grenoble, a été retravaillé par le groupe ressource de l'académie de Reims,

Coordonné par Mme Humbert et Mr Gay-Pellier, IA IPR EPS, et composé de :

Liste des experts en escalade - Académie de Reims

Nom	Prénom	Etablissement	Ville
Couchot	Thomas	Collège De La Villeneuve	Troyes (10)
Dupont	Diane	Collège De La Villeneuve	Troyes (10)
Haag	Simon	LPO François 1er	Vitry Le François (51)
Jimenez	Sébastien	LPO Stéphane Hessel	Epernay (51)
Mazzoleni	Alain	Collège Paul Claudel	Wassy (52)
Millet	Vincent	Collège René Rollin	Chevillon (52)
Spehner	Cédric	Collège Les Franchises	Langres (52)

Liste des experts en escalade - Académie de Grenoble

Activité	Nom	Prénom	Etablissement	Ville
Escalade	Viguiier	Fabien	Lycée Hériot	Voiron
Escalade	Cassado	Sébastien	Collège Mezenc	Le Pouzin
Escalade	Louvet	Jérôme	Rectorat	Grenoble

Liste des experts en escalade - Académie de Rennes

coordonné par Isabelle Couëdon, IA IPR EPS, et composé de :

22 : **Thierry Morvan** (Lycée Rabelais - Saint-Brieuc) et **Evelyne Hamon** (Collège G.Tery - Lamballe)

29 : **Séverine Landrieau**(CollègeE.Quéau - Ploudalmézeau)et **Joël Cousi** (Collège Kerzouar - Saint Renan)

35 : **Sylvain Portier** (Lycée A.Conti - Bruz) et **Jacques Moison** (Lycée Beaumont – Redon)

56 : **Thomas Dely** (Collège P.Langevin - Hennebont) et **Véronique Bourne** (Collège Saint-Exupéry - Vannes)